

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

---

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue à 18h au lieu ordinaire des sessions, vendredi le douzième jour de février deux-mille-seize, les élus étant tous présents renoncent à l'avis de 48h tel que spécifié au code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.  
Mme la conseillère, Diane Rancourt.  
Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 16-026

**FIN D'EMPLOI : DANY BERNARD INSPECTEUR DE VOIRIE**

ATTENDU QUE le 9 février en pm M. Dany Bernard nous a avisé de sa démission effective le jour même à 17h;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal accepte la démission de M. Dany Bernard effective à compter du 10 février 2016, départ volontaire. ADOPTÉE

Rés. 16-027

**NOMINATION AU POSTE D'INSPECTEUR DE VOIRIE**

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE M. Yvan Beaudoin, soit nommé inspecteur de voirie à compter du 10 février 2016.

ADOPTÉE

Rés. 16-028

**SERVICES DE SANTÉ DE RÉGION BEAUCE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles est toujours en attente de recevoir ses services santé de la région de la Beauce;

ATTENDU QU'à toutes les semaines de nouveaux cas de citoyens mécontents se manifestent;

ATTENDU QUE le service ambulancier qui nous dessert ne convient pas à nos citoyens qui ont pour la plupart un médecin sur le territoire de la Beauce et qui par le fait même veulent être dirigés vers l'hôpital de St-Georges de Beauce;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Courcelles demande formellement, aux noms de ses citoyens, à recevoir les services santé du CISSS de Chaudière-Appalaches.

QUE cette résolution soit acheminée à Monsieur Gaetan Barette, ministre de la Santé et des Services Sociaux & à M. Paul Busque, député de Beauce-Sud.

ADOPTÉE

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_,maire

\_\_\_\_\_,dir.gén.